

Objectifs : analyser et évaluer la question de la parité en France.

- Connaître les valeurs, les principes et les symboles de la République (être capable -ce n'est pas facile- de différencier les valeurs et les principes).
- Être capable d'expliquer de manière cohérente ses idées (argumenter).
- Être capable de travailler avec les autres.
- Être capable d'expliquer aux autres ses idées.

Situation-problème.

Notre pays est une république. Les hommes et les femmes sont des êtres humains. S'ils ne sont pas des esclaves, ce qui est le cas en France, puisque ce pays a aboli l'esclavage en 1848, les hommes et les femmes ont des droits : ils sont donc des citoyens dans la république française. Est-ce qu'une femme peut être présidente de la République ? Avons-nous les mêmes droits ? Quels sont ces droits ? Quelles sont les valeurs et les principes de la République ? Qu'est-ce que la République ? Et si on changeait quelque chose : par exemple les femmes auraient plus de droits que les hommes ? Qu'en pensez-vous ?

Qu'est-ce que la parité ? La parité répond à une valeur, laquelle ?

1-Réfléchissez à toutes ces questions. Essayer de répondre avec vos connaissances (vidéos-cours) puis en lisant et analysant les documents d'aides. (Seul)

2-Ensuite, faites avec le groupe un brainstorming de vos idées sur la parité : valeur, principes et trouver aussi des exemples (chiffres, histoire et détails explicatifs, évolution...) pour être plus clair.

Aide : Remplir le tableau pour vous aider (Ensemble)

3-Enfin, vous expliquerez vos idées aux autres. (Seul ou deux par groupe)

4-Ecrire un texte organisé : La République et démocratie française et la question de la parité (principes et valeurs, exemples et progrès etc...)

Fiche prof : La République française (principes, valeurs et symboles).

Objectif : Analyser les principes, valeurs et symboles de la République française à travers la question de la parité.

Niveau - Séquence	3e-La République la citoyenneté					Nom :	Note :
Livret de COMPETENCES M-Mm-MP-MI	C1.2	C5.3	C5.5	C6.1	C7.3	Prénom :	
						Signature :	

<u>Compétences/Questions</u>	Facile ? Difficile ? Explique ta réponse	Maitrise Complete	Maitrise minimale presque	Maitrise partielle la moitié	Maîtrise Insuffisante un peu
C1.2 Ecrire : Savoir-faire appel à des outils variés					
<ul style="list-style-type: none"> • Faire un brouillon (mots-clefs, tableau, carte mentale etc...) (Indicateurs : Le brouillon n'est pas rédigé, il se présente sous forme de notes, d'idées, les mots-clefs) 					
C1.2 Ecrire : Rédiger un texte bref cohérent et ponctué /Respecter l'orthographe					
<ul style="list-style-type: none"> • <u>organiser</u> le propos avec logique, en maîtrisant la langue, sur le fond comme sur la forme. (indicateurs : introduction/question ; paragraphes/ connecteurs logiques. J'ai des idées et je les associe à des exemples précis) 					
C5.3 - Lire et employer différents langages					
<ul style="list-style-type: none"> • prélever, classer et interpréter des informations à partir de la lecture d'un graphique, d'une image, d'un texte, d'une musique • J'ai utilisé des sources variées. 					
C5.4 - Faire preuve de sensibilité, d'esprit critique, de curiosité					
<ul style="list-style-type: none"> • J'évalue le travail des autres groupes. • Exercer un jugement (donner son avis justifié) 					
C6.1 –connaître les principes et fondements de la vie civique et sociale					
J'ai utilisé et expliqué les mots République, démocratie, citoyen, droits, à bon escient					
J'ai utilisé les principes et les valeurs de la République Française à bon escient.					
C7.Faire preuve d'initiative					
S'intégrer et coopérer dans un projet collectif					

Fiche élève : La République française (principes, valeurs et symboles).

Objectif : Analyser les principes, valeurs et symboles de la République française à travers la question de la parité.

Niveau - Séquence	3e-La République la citoyenneté					Nom :
Livret de COMPETENCES M-Mm-MP-MI	C1.2	C5.3	C5.5	C6.1	C7.3	Prénom :
						Signature :

<u>Compétences/Questions</u>	Facile ? Difficile ? Explique tes difficultés
C1.2 Ecrire : Savoir-faire appel à des outils variés	
<ul style="list-style-type: none"> • Faire un brouillon (mots-clefs, tableau, carte mentale etc...) <p>(Indicateurs : Le brouillon n'est pas rédigé, il se présente sous forme de notes, d'idées, les mots-clefs)</p>	
C1.2 Ecrire : Rédiger un texte bref cohérent et ponctué /Respecter l'orthographe	
<ul style="list-style-type: none"> • <u>organiser</u> le propos avec logique, en maîtrisant la langue, sur le fond comme sur la forme. <p>(indicateurs : introduction/question ; paragraphes/ connecteurs logiques. J'ai des idées et je les associe à des exemples précis)</p>	
C5.3 - Lire et employer différents langages	
<ul style="list-style-type: none"> • prélever, classer et interpréter des informations à partir de la lecture d'un graphique, d'une image, d'un texte, d'une musique (prendre des infos) • J'ai utilisé des sources variées. 	
C5.4 - Faire preuve de sensibilité, d'esprit critique, de curiosité	
<ul style="list-style-type: none"> • J'évalue le travail des autres groupes. • Exercer un jugement (donner son avis justifié) 	
C6.1 –connaître les principes et les fondements de la vie civique	
J'ai utilisé et expliqué les mots République, démocratie, citoyen, droits, à bon escient	
J'ai utilisé les principes et les valeurs de la République Française à bon escient.	
C7.Faire preuve d'initiative	
S'intégrer et coopérer dans un projet collectif	

Voici quelques documents pour vous aider...Ils sont dans le désordre pour des raisons d'organisation de place dans les deux pages !

Document 1 : Préambule de la Ve constitution de la République française et article premier.

PRÉAMBULE

« Le peuple français proclame solennellement son attachement aux Droits de l'homme et aux principes de la souveraineté nationale tels qu'ils ont été définis par la Déclaration de 1789, confirmée et complétée par le préambule de la Constitution de 1946, ainsi qu'aux droits et devoirs définis dans la Charte de l'environnement de 2004 ».

ARTICLE PREMIER.

« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion.

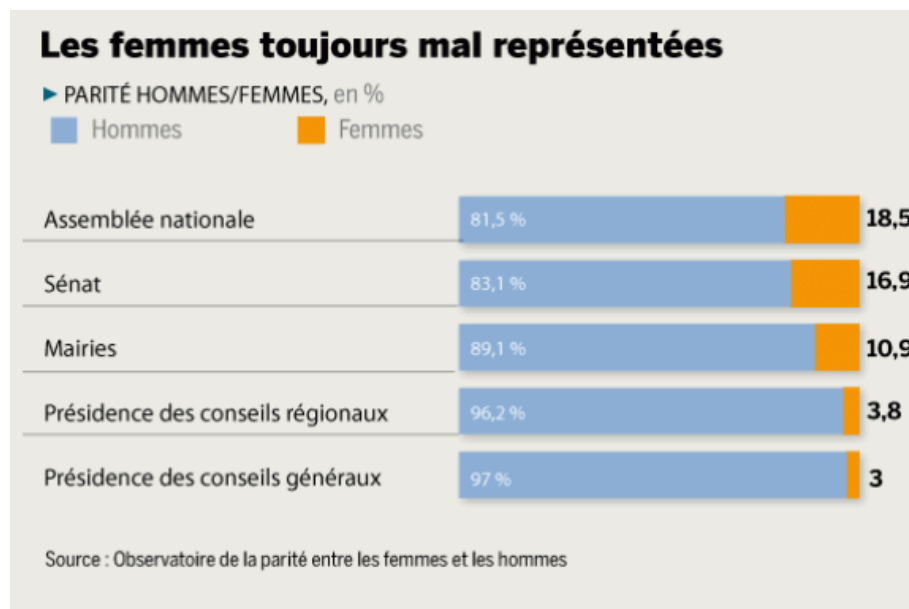
Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée.

La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales ».

Document 2 : article du journal alternative-économique.

http://www.alternatives-economiques.fr/la-france-encore-loin-de-la-parite-en-politique_fr_art_1101_55035.html

Document 3 : la parité homme femme dans la représentation nationale



Document 4 :

Titre premier : DE LA SOUVERAINETE

ARTICLE 2.

« La langue de la République est le français.

L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge.

L'hymne national est « La Marseillaise ».

La devise de la République est « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ».

ARTICLE 3.

« La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum.

Aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice.

Le suffrage peut être direct ou indirect dans les conditions prévues par la Constitution. Il est toujours universel, égal et secret.

Sont électeurs, dans les conditions déterminées par la loi, tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques ».

ARTICLE 4.

« Les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils se forment et exercent leur activité librement. Ils doivent respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie.

Ils contribuent à la mise en œuvre du principe énoncé au second alinéa de l'article 1er dans les conditions déterminées par la loi.

La loi garantit les expressions pluralistes des opinions et la participation équitable des partis et groupements politiques à la vie démocratique de la Nation ».

Pour information supplémentaire : (source Wikipedia)

Pays	Pourcentage		
Rwanda	63,8 %	Chine	23,4 %
Andorre	50,0 %	Moyenne mondiale	22,1 %
Suède	45,0 %	Arabie saoudite	19,9 %
Espagne	39,7 %	États-Unis	18,3 %
Allemagne	36,5 %	Maroc	17,0 %
Algérie	31,6 %	Turquie	14,4 %
Suisse	31,0 %	Colombie	12,1 %
Tunisie	28,1 %	Inde	11,4 %
France	26,2 %	Brésil	8,6 %
Australie	26,0 %	Japon	8,1 %
Canada	25,1 %	Iran	3,1 %
		Yémen	0,3 %

Vidéo 1 : La France est une République.

La France est une République depuis 1944. En fait, la France a connu plusieurs Républiques (la 1^{er} en 1792, la 2^e en 1848, la 3^e en 1870 la 4^e en 1944 et la 5^e et pour l'instant la dernière depuis 1958) entrecoupées par le retour à des monarchies ou des empires et pendant la seconde guerre mondiale à un régime particulier que l'on nomme l'Etat Français et qui ne respectait pas des valeurs comme la liberté ou encore la démocratie.

Qu'est-ce que c'est que la République ? Pour répondre, je dirai que c'est différent d'une forme de gouvernement que l'on appelle la monarchie: dans cette forme de gouvernement, un homme avec une minorité gère tout ce qui est commun (route, sécurité, éducation...) sans que le peuple puisse intervenir. En France, c'était un roi héréditaire qui avait le pouvoir (le pouvoir venait de sa famille et il était légitimé par dieu). La monarchie c'est le pouvoir d'un homme et le peuple est sujet du roi. Il lui doit obéissance.

Par République on entend une forme de gouvernement, de gestion de la chose publique, ce qui est mis en commun pour tous (par exemple la sécurité, la défense nationale, l'éducation, la santé, les routes etc...). Ces choses communes sont gérer par le peuple directement (référendum) ou de manière indirecte par des représentants (conséquence : le droit de vote). Le peuple fait des lois pour tous : c'est le pouvoir du peuple, la souveraineté nationale, on dit aussi la démocratie. Comme on le voit, la République en France est associée avec la démocratie. La République et la démocratie Française ont des valeurs et des principes. C'est ce qui va caractériser notre République Française.

Vidéo 2 : La République : des valeurs et des principes.

Notre république est fondée sur des valeurs et des principes. Quelle est la différence entre valeur et principe ? Pas facile à comprendre ! Je vous propose comme définition de principe : c'est la manière dont on va agir pour appliquer une ou des valeurs. Si vous préférez, les principes ce sont les moyens d'actions pour mettre en place les valeurs. Les valeurs ce sont des références, quelques choses de vrai, de juste et bon, on veut qu'elles existent et elles le seront si on applique des principes. Les valeurs sont des idéaux communs à tous.

Pour comprendre, je vous donne un exemple : la liberté est une valeur, quelque chose de vrai, juste et bon, c'est un idéal. Vous avez tous envie que la liberté existe. Quels sont les principes qui vont permettre à la liberté de s'épanouir ? Ce peut-être **le principe de la liberté d'expression** : j'ai le droit de dire des choses, de m'exprimer etc...mais c'est aussi **le principe de respecter la loi** qui explique que la liberté ne doit pas nuire aux autres : en gros je ne peux pas tout faire (revoir votre cours de 4^e).

Un autre principe c'est **la liberté de la presse, de l'information, de circuler, de manifester, le respect des lois** etc...bref, il existe plein de principes pour mettre en place cette valeur fondamentale dans notre république : la liberté.

Il existe d'autres valeurs. L'égalité est une valeur, tout comme la fraternité, le civisme, le mérite, la sureté, la patrie, la laïcité...

Certaines sont indiquées dans notre constitution, ce fameux texte écrit en 1958 pour notre 5^e République et qui explique comment doit fonctionner et s'organiser la République.

Aide : remplir ce tableau à propos de la question de la parité (Rappel de 4^e pour la valeur liberté).

Valeurs	Principes	Concrètement la mise en place		Repères principaux	Des progrès encore à faire ?
L'			Garanti par la loi Respect de la loi (constitution, codes de loi etc...)		
La liberté (et la laïcité)	Les droits civils Liberté d'expression, liberté de pensée, liberté de circulation, liberté de réunion, liberté syndicale, liberté d'association etc...	La presse, l'information L'isoloir, le multipartisme Le droit de vote Les réunions politiques, les affiches Les citoyens éligibles		1864 : le droit de grève 1884 : liberté syndicale 1901 : liberté d'association 1905 : la séparation de l'Eglise et de l'Etat La Marseillaise/la devise	

J-F Boyer, professeur d'histoire géographie, collègue H.Wallon, formateur académie de Dijon